

PROTOCOLE 1 : ASSAINISSEMENT

Étape	Action	Objectif	Commentaires
1	<p>Déclaration du chantier</p> <p>Toute intervention sur un palmier infecté doit être signalée par l'opérateur à la commune dans laquelle est réalisé le chantier <u>et</u> à la DRAAF, ce dans un <u>délai minimal de 3 jours ouvrés</u> avant la mise en place du chantier.</p>	Cette déclaration préalable permettra la supervision en tant que de besoin par la FREDON ou la DRAAF/SRAL de la bonne exécution du chantier	
2	<p>Traitement phytosanitaire avant le chantier</p> <p>Traiter avec une solution insecticide en pulvérisation la partie apicale et les bases des palmes jusqu'au point de ruissellement.</p> <p>Veiller à respecter le délai de réentrée après l'application du traitement.</p>	Empêcher les adultes présents dans la colonie de s'envoler	Attention au risque professionnel : l'intervention sur un végétal traité chimiquement nécessite de porter des équipements de protection individuelle (EPI).
3	Pose d'une bâche tendue au sol sous le chantier ou, à défaut, de tout autre dispositif permettant l'enlèvement des déchets susceptibles de contenir l'insecte,		Exemple : une toile « hors-sol » réutilisable ou une bâche lourde
4	<p>Taille des palmes</p> <p>a) Quand l'infestation est importante, avec affaissement des palmes centrales, couper toutes les palmes externes</p> <p>b) Quand l'infestation est localisée, progresser en coupant les palmes en partant de la zone d'infestation. Couper toutes les palmes externes.</p>	Réduire le volume et la masse, isoler les zones infectées, faciliter l'assainissement et l'observation des palmiers.	En cas d'infestation, les tissus peuvent être creux du fait de leur pourrissement.
5	<p>Évaluation de l'intensité des dégâts</p> <p>a) Si la partie infectée s'étend jusqu'à la zone du bourgeon terminal, couper la partie terminale du stipe en rondelles jusqu'à arriver à la zone saine et passer à l'étape 6 du protocole 2 (destruction du palmier)</p> <p>b) Dans les autres cas, éliminer progressivement les tissus infectés en suivant les galeries, L'assainissement doit être poursuivi jusqu'à ce que toutes les parties infectées du palmier soient enlevées</p>	Éradication du charançon rouge du palmier	
6	<p>Destruction des déchets</p> <p>Détruire les parties infectées (base des palmes, stipe, ...) par broyage fin puis si nécessaire par incinération. Les déchets doivent être broyés et isolés dans un laps de temps très court. Si possible détruire les déchets au fur et à mesure de l'avancée des travaux.</p>	Empêcher la dispersion du ravageur	Le maximum de tissus seront détruits sur place par broyage fin (palmes et morceaux manipulables).
7	<p>Traitement fongique</p> <p>Les tissus blessés (coupures de la base des palmes) sont protégés immédiatement du développement éventuel de maladies avec une application de produits fongicides.</p>	Protéger les tissus blessés	Attention au risque professionnel : l'intervention sur un végétal traité chimiquement nécessite de porter des équipements de protection individuelle (EPI)

8	Traitement insecticide préventif Traiter immédiatement après l'opération le palmier assaini par une solution insecticide. Tout palmier assaini doit faire l'objet d'un programme de traitements préventifs. Veiller à respecter le délai de réentrée après l'application du traitement.	Éviter une ré-infestation	Attention au risque professionnel : l'intervention sur un végétal traité chimiquement nécessite de porter des équipements de protection individuelle (EPI)
9	Nettoyage fin par balayage du chantier, de nombreux cocons pouvant tomber et rouler lors des manipulations des palmes.	Éviter la dissémination du ravageur	Une toile « hors-sol » réutilisable peut être tendue sous l'arbre avant le début du chantier, le nettoyage est ainsi plus facile (voir commentaire étape 3).

PROTOCOLE 2 : ABATTAGE DU PALMIER

Étape	Action	Objectif	Commentaires
1	<p>Déclaration du chantier</p> <p>Toute intervention sur un palmier infecté doit être signalée par l'opérateur à la commune dans laquelle est réalisé le chantier et à la DRAAF, ce dans un délai minimal de 3 jours ouvrés avant la mise en place du chantier.</p>	Cette déclaration préalable permettra la supervision en tant que de besoin par la FREDON ou la DRAAF/SRAL de la bonne exécution du chantier	
2	<p>Traitement phytosanitaire avant le chantier</p> <p>Traiter avec une solution insecticide en pulvérisation de la partie apicale et des bases des palmes jusqu'au point de ruissellement.</p> <p>Veiller à respecter le délai de réentrée après l'application du traitement.</p>	Empêcher les adultes présents dans la colonie de s'envoler	Attention au risque professionnel : l'intervention sur un végétal traité chimiquement nécessite de porter des équipements de protection individuelle (EPI)
3	Pose d'une bâche tendue au sol sous le chantier ou, à défaut, de tout autre dispositif permettant l'enlèvement des déchets susceptibles de contenir l'insecte.		Exemple : une toile « hors-sol » réutilisable ou une bâche lourde
4	<p>Taille des palmes</p> <p>Couper toutes les palmes externes</p>	Réduire le volume et la masse, isoler les zones infectées	En cas d'infestation, les tissus peuvent être creux du fait de leur pourrissement.
5	Les palmes enlevées sont déposées sur une bâche tendue au sol	Limiter le dépôt de larves et de cocons sur le sol	
6	Abattage du palmier (tronçonnage du stipe en morceaux manipulables)	Destruction du foyer	
7	<p>Destruction des déchets</p> <p>Détruire les parties infectées (base des palmes, stipe, ...) par broyage fin puis si nécessaire par incinération. Les déchets doivent être broyés et isolés dans un laps de temps très court. Si possible détruire les déchets au fur et à mesure de l'avancée des travaux.</p> <p>Si nécessaire, les tronçons contaminés devront être bâchés pour être transportés sur la zone de destruction. Le transport sera effectué le jour même, les tronçons seront emmaillottés un par un.</p>	Éviter la dispersion du ravageur	
8	Nettoyage fin par balayage du chantier, de nombreux cocons pouvant tomber et rouler lors des manipulations des palmes.	Éviter la dissémination du ravageur	Une toile « hors-sol » réutilisable peut être tendue sous l'arbre avant le début du chantier, le nettoyage est ainsi plus facile (voir commentaire étape 3).